

# COMPTABILITE NIVEAU 4 : TRAITER LES DIFFICULTES DES ECRITURES COMPLEXES



## En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour savoir traiter les difficultés des écritures complexes.

Certains types d'immobilisations ou de provisions, des abandons de créances, ... obligent à la passation d'écritures comptables complexes ainsi qu'à un traitement fiscal spécifique.

Cette formation comptabilité niveau 4 vise à maîtriser les écritures comptables complexes et le traitement fiscal spécifique. Vous y approfondirez des notions clés telles que l'évaluation des actifs et passifs, l'amortissement fiscal, et la dépréciation des immobilisations. Ce cours comptabilité niveau 4 à Marseille inclut des cas pratiques sur les provisions comptables, les abandons de créances et les contrats à long terme. Des exercices ciblés vous donneront les clés pour traiter des cessions d'immobilisations et gérer l'amortissement dérogatoire.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation Comptabilité générale : les fondamentaux – Module 1.](#)
- [Formation Comptabilité niveau 2 – Tenir sa comptabilité.](#)
- [Formation Comptabilité niveau 3 – Établir ses comptes de fin d'exercice.](#)
- [Formation consolidation comptable.](#)



## Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Traiter et comptabiliser les écritures complexes et les retraiter fiscalement.



## Programme

### Evaluation des actifs et des passifs

### Application des règles d'évaluation aux immobilisations

#### incorporelles et corporelles

- Détermination de la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine
- Plan d'amortissement
- Valeur résiduelle
- Amortissement fiscal
- Amortissement dérogatoire
- Dépréciation des immobilisations
- La réévaluation des immobilisations
- Les immobilisations décomposées composants de 1ère et 2ème catégorie, traitement comptable et fiscal

### Durée

2 jour(s) / 14 heure(s)

### Effectif

De 3 à 8 stagiaires

### Tarif

1030 € NET

### Pour qui ?

Toute personne des services comptables, administratifs et financiers

### Prérequis

Maîtriser la comptabilité générale et pratiquer les opérations de fin d'exercice.  
OU avoir suivi le stage « Comptabilité Niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice.

### Code RNCP / RS

NA

### Référence

GCFF-0000-CN4TDEC-01

– Le cas particulier des immobilisations suivies

– Les cessions d'immobilisations

### Les abandonnements de créances

– Les abandonnements de créances à titre commercial

– Les abandonnements de créances à titre financiers

### Les actifs passifs en monnaies étrangères

– Les principes

– Les cas d'ajustement de la provision pour perte de change

### Rattachement des charges et des produits au résultat de l'entreprise : situations particulières

### Les provisions

– Les provisions comptables

– Les provisions réglementées

### Analyse des événements postérieurs à la clôture

### Les contrats à long terme

– Différentes méthodes de comptabilisation – à l'avancement – à l'achèvement

– Les contrats bénéficiaires – les contrats déficitaires.



## Méthodes pédagogiques

– Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.

– Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

– Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

– Support de formation remis aux participants.

## Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



## Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



## Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.